

Règlement Intérieur du 25ème Grand Prix de Narbonne

Article 1 : Présentation

La Tour Aycelin organise son 25^{ème} Grand Prix de Narbonne du 07 au 09 juin 2025.
Lieu : Parc des Sports et de l'Amitié avenue Pierre de Coubertin 11100 Narbonne

Ce grand prix est composé de deux tournois :

Tournoi principal : Ouvert à tous (homologation n° 65164) -2400 elo

Tournoi jeunes : Réservé aux jeunes joueurs (homologation n° 65165) -1400 elo

Tout joueur doit respecter les conditions d'admission suivantes :

- Comportement correct exigé
- Être au moins licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. (la licence peut être prise sur place.)

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Échecs (F.I.D.E), les appariements se font au système suisse intégral. Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8).

Seront appariés à la première ronde, les joueurs qui auront fait contrôler leur licence A et réglé leur droit d'inscription le 07 juin 2025 avant 9h dans la limite des places disponibles.

Forfait : la partie est perdue par forfait à partir de 30 minutes de retard sur l'horaire prévu pour la ronde.

Article 3 : Cadences

Tournoi Principal

60mn+30s/coup

Tournoi Jeune

50 min + 10sec/coup

Article 4 : Horaires

Vérification des licences et pointage: Entre 8h30 et 9h00 le 07 juin 2025 (tournoi Principal) / avant 12h30 pour le tournoi Jeunes

Clôture des inscriptions : Le 07 juin 2025 à 9h (Principal)/ 12h30 pour le tournoi Jeunes

Début de la ronde 1 : 9h30 pour le tournoi Principal /13h pour le tournoi Jeunes

Clôture du Tournoi : Le 09 juin 2025 à 19h

Horaires des rondes :

Horaires Open Principal FIDE		Horaires Jeunes FIDE	
Ronde 1 : 07 juin 2025	09h30	Ronde 1 : 07 juin 2025	13h00
Ronde 2 : 07 juin 2025	13h00	Ronde 2 : 07 juin 2025	16h00
Ronde 3 : 07 juin 2025	16h00	Ronde 3 : 08 juin 2025	09h30
Ronde 4 : 08 juin 2025	09h30	Ronde 4 : 08 juin 2025	13h00
Ronde 5 : 08 juin 2025	13h00	Ronde 5 : 08 juin 2025	16h00
Ronde 6 : 08 juin 2025	16h00	Ronde 6 : 09 juin 2025	09h30
Ronde 7 : 09 juin 2025	09h30	Ronde 7 : 09 juin 2025	13h00

Ronde 8 : 09 juin 2025	13h00		
------------------------	-------	--	--

Remise des prix : 09 juin 2025 à partir de 16h

Article 5 : Départages

Départages des ex æquo : 1 – Buchholz 2 - Cumulatif 3 – Performance

Article 6 : Droits d'inscriptions et remise des prix

Tournoi Principal : Adultes : 30€ (35€ sur place) Jeunes : 15€ (18€ sur place)

Tournoi Jeunes : 15€ (18€ sur place)

Répartition des Prix : sera affichée dans la salle de tournoi avant la ronde 4. Les prix ne sont pas cumulables. Pas de système Hort.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par tranches ELO,
- Prix spéciaux.

Les joueurs non classés concourent pour la tranche ELO correspondant à leur performance après la 4^{ème} ronde.

Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents ou représentés à la remise des prix.

Article 7 : Forfaits

Rappel de la règle sur les forfaits injustifiés.

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la fin de la ronde précédente).

Tout joueur faisant forfait non justifié sera exclu du tournoi sauf si l'organisateur en décide autrement.

Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) transmet le résultat à l'arbitre. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affiché à coté du présent règlement) et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Rappels

Rappels de règles et de particularités propres au tournoi :

- Exclusion pour un forfait non justifié,
- Respecter la charte du joueur d'échecs.

- Conformément aux décisions du Comité Directeur de la F.F.E des 21 et 22 juin 2014, avertissement oral aux joueurs détenteurs d'un téléphone mobile et/ou d'un autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils sont interdits dans la salle de jeu mais tolérés dans un sac et complètement éteints.

Tout son émis: sonnerie, alarme, ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.

S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera

- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur pourra être sanctionné.
- Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Il est strictement interdit de fumer dans l'espace de jeu
- Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante.
- Tout manquement à la «Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

Article 11 : Arbitres

Philippe Pascal-Mousselard (Arbitre Principal, AO2) + Franck Boulade (Arbitre Principal Adjoint)
Desnos Odile(AO1)

Article 12 : Contrôle anti-dopage

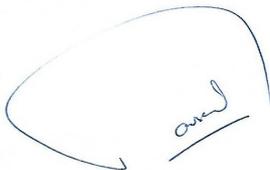
Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 13 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur



Le « BYE » est accordé à tout joueur en faisant la demande immédiatement après la fin de sa partie pour la ronde suivante !

Il est possible de demander un « Bye » jusqu'à la sixième partie incluse !